

**Chères habitantes, chers habitants,**

Dans la perspective des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la publication de l'éditorial du maire est suspendue. En cela, la commune de Moulins en Bessin se conforme à l'article L.52-1 du code électoral, applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, et préserve ainsi la neutralité du bulletin municipal durant cette période.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2020.

Véronique Gaumerd

### **ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2020**

**Les élections municipales** se dérouleront **le dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour et **le dimanche 22 mars 2020** pour le second (JORF n°0206 du 5 septembre 2019, texte n° 15, Décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019). Une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

**Tenue des bureaux de votes** (Le scrutin se déroule de 8 heures à 19 heures mais il peut être avancé ou retardé par arrêté préfectoral) :

- Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Coulombs pour les électeurs de Coulombs et Cully
- Mairie de Moulins en Bessin pour les électeurs de Martragny et Rucqueville

### **LE RECENSEMENT : du 16 janvier au 15 février 2020**

#### **C'est utile**

Le recensement détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

#### **C'est simple**

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Les agents recenseurs pour Moulins en Bessin: Isabelle MARGUERITTE - Martragny, Rucqueville  
Tom THOREL - Coulombs, Cully

#### **C'est sûr**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !** Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.**

## LES TRAVAUX REALISES :

- ☞ L'effacement des réseaux sur Cully,
- ☞ La défense incendie sur Martragny,
- ☞ Le changement de fenêtres et de volets sur le logement communal de Coulombs,
- ☞ Une partie des travaux d'aménagement, d'isolation phonique et thermique à la mairie afin de garder le bénéfice de la subvention demandée en 2017. La poursuite de ces travaux sera échelonnée sur les 4 ans à venir (jusqu'à l'été 2023, date butoir).
- ☞ Le Chemin de Vaux sur Martragny, en collaboration avec la Communauté de Communes Seules Terre et Mer (CDC STM).

## LES TRAVAUX EN COURS DE REALISATION :

- ☞ La rue des Mélières sur Rucqueville (d'ici la fin de l'année 2019),
- ☞ Le chemin de la Baronnie sur Coulombs (début d'année 2020).

Ces travaux seront effectués en collaboration avec la CDC STM.

## LES PROJETS EN COURS :

- ☞ L'opération Cœur de Bourg (RD 158B sur Coulombs) se concrétise avec la notification du marché du maître d'œuvre en octobre 2019 et une première réunion début novembre 2019 pour une prise de contact.
- ☞ L'étude sur les bâtiments communaux se poursuit. Avec l'aide d'architectes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Calvados, un inventaire a été effectué en octobre 2019 pour permettre une réflexion globale du devenir de tous nos bâtiments communaux.

# A votre agenda

- 12 janvier 2020 : vœux de la Municipalité (salle des fêtes)
- 1<sup>er</sup> février 2020 : repas de l'association de Chasse (salle des fêtes)
- 8 mars 2020 : repas des anciens combattants Martragny Rucqueville (salle des fêtes)
- 8 mars : petit déjeuner tripes, Cully animation (salle communale de Cully)
- 14 mars 2020 : repas du BMX Martragny (salle des fêtes)
- 15 mars et 22 mars 2020 : élections municipales (mairie pour les habitants de Martragny et Rucqueville, école pour les habitants de Coulombs et Cully)
- 16 mai 2020 : balade vintage à vélo
- 13 juin 2020 : fête de fin d'année BMX – courses 14h
- 13 juin 2020 : spectacle de l'école, Arts de la rue
- 14 juin 2020 : brocante à Cully

## **PROJET PEDAGOGIQUE du RPI :**

Les Arts de la Rue

Thème qui regroupera la danse, les arts plastiques, la musique, l'écriture et le langage.

Renaud Djabali interviendra dans l'école régulièrement à partir de janvier sur la danse.

Ces interventions donneront lieu à une rencontre finale le samedi 13 juin au matin

## **RENTREE DES CLASSES 2020 :**

**Dès janvier, pensez à l'inscription de vos enfants auprès de la Communauté de communes STM : 02 31 36 11 36**

**Contact Mme Le Dornat, directrice du RPI : 02 31 80 53 27, le lundi**

# A propos de ...

## **L'entretien des espaces verts :**

Le conseil municipal l'ayant décidé, l'entretien des espaces verts, après appel d'offres, a été confié pour l'année 2019 à deux entreprises, la société SVB Paysage et l'association AVB Bessin Insertion. Le même dispositif est reconduit pour un an. La commission cadre de vie s'est réunie le 30 octobre 2019 pour définir les besoins de la commune pour l'année 2020. Elle s'est pour cela appuyée sur les prestations réalisées cette année, des améliorations étant souhaitées.

Parallèlement, la communauté de communes Seules Terre et Mer (STM) a décidé d'acheter à la commune de Moulins-en-Bessin le matériel qui était commun (camion benne, tracteur tondeuse, débroussailleuse, taille-haie et souffleur) pour un montant de 3190 € ( Décision n°2019-054)

**Terrain Communal :** Une partie du terrain communal (Martragny) accueillera les futurs ateliers techniques de la Communauté de Communes STM. Une promesse de vente a été signée en août 2019, sous réserve de l'acceptation du permis de construire. Celui-ci a été accordé en date du 23/11/2019.

## **Voisins vigilants et solidaires – dispositif « participation citoyenne » : vigilance ou délation ?**

Le conseil municipal s'est longuement interrogé sur ces dispositifs. La crainte de voir dans ces actions un contexte de surveillance malsain a amené les élus à pointer du doigt les dérives éventuelles de ces dispositifs et à ne pas s'y inscrire.

Chacun d'entre nous doit se sentir pleinement responsable et s'il est témoin d'un acte délictueux, il a pour devoir d'en informer les services de la gendarmerie.

## **Installation d'un commerce itinérant de fruits et légumes :**

Arguant de l'existence des Vergers du parc sur notre territoire et ne connaissant pas l'origine des produits vendus par la commerçante, les élus ont préféré ne pas répondre positivement à sa demande.

## **Subventions :**

La communauté de communes STM n'a pas pris la compétence permettant le subventionnement aux associations, celui-ci revenant ainsi aux communes.

A Moulins en Bessin, le conseil municipal a décidé de réserver ses subventions aux seules associations communales. La commission cohésion sociale a engagé une réflexion sur l'octroi d'une subvention aux associations de STM accueillant des adhérents de notre commune.

## **Halte ferroviaire Bretteville-Norrey :**

Le Collectif des Citoyens Concernés, soutenu par des communes (Thue et Mue, Moulins en Bessin, Audrieu...), a pris l'initiative d'un débat sur la halte ferroviaire. Un dialogue constructif avec les élus de la Région et les responsables de la SNCF a débouché sur une adaptation des horaires dès février 2019. Le rail met la gare de Caen à 9 minutes de celle de Norrey.

La nouvelle grille horaire entre en vigueur à la mi-décembre. Elle répond encore mieux aux attentes : meilleure répartition des trains et accroissement significatif des arrêts le week-end.

C'est un moyen de transport collectif qui permet de limiter le nombre de voitures sur la route et ainsi de participer quotidiennement à la préservation de notre environnement et de notre planète.

Pour utiliser cette nouvelle offre de transport, consultez les modalités décrites sur le site <https://www.ter.sncf.com/normandie/>, ainsi que sur le site de notre commune.

## **Attention ! changements au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Nouveau calendrier de collecte des déchets ménagers et recyclables sur STM

- La collecte des déchets ménagers (poubelle grise) aura lieu tous les mercredis.
- La collecte des déchets recyclables (sac jaune) aura lieu tous les 15 jours, les jeudis, semaines impaires.

# La vie communale

## Repas des aînés du 20/10/2019 :

Le repas des Aînés a eu lieu le Dimanche 20 Octobre 2019. Une centaine de convives est venue partager ce moment privilégié, riche en amitié, qui rassemble notre communauté et qui rappelle l'importance de nos valeurs, des liens d'humanité et de solidarité.

Cette journée a permis d'honorer nos doyens présents, Mme Simone CATHERINE, 85 ans et Mr Raymond TANQUEREL, 90 ans.

Le repas a été préparé par Mr et Mme SEGARRA, Traiteur de notre commune, et a été animé par Christian Basset, accordéoniste et sa chanteuse.



Le samedi 2 Novembre, Cully Animation a fêté **Halloween** :

- les jeunes enfants ont défilé costumés dans Cully, en allant réclamer de porte en porte des bonbons, avant un petit goûter dans la salle des fêtes,
- plus d'une centaine d'adolescents et d'adultes ont participé à la nouvelle édition du « parcours de l'angoisse » : entre cris de terreurs et courses effrénées pour échapper aux zombies, la soirée a animé les chemins retirés de Cully.

## Marché de Noël

Moulins en Bessin - Temps Libre a organisé sa 3ème édition du marché de Noël dans la salle communale de Cully fin novembre.

Les visiteurs ont pu découvrir les ouvrages confectionnés en tissu tout le long de l'année par les couturières des loisirs créatifs du lundi. Une dizaine de coussins ont été gagnés lors d'une tombola. Le coin gourmandises avec des pâtisseries et de la teurgoule maison a beaucoup plu ainsi que les boissons chaudes au salon de thé.

